

ANNEXE 4

PRESENTATION DE L'ARCHITECTURE

<u>CDG FONDAMENTAUX</u>	<u>CDG-PRO (ou PERFECTIONNEMENT)</u>
<p>La durée globale de la formation CDG-Fondamentaux est de 12 jours Le dispositif de formation s'organise en trois phases :</p> <p>Phase 1 : entrée dans le dispositif par une identification des prérequis en amont :</p> <ul style="list-style-type: none">• avoir connaissance des fondamentaux de la comptabilité générale ;• avoir connaissance des fonctionnalités essentielles avec Excel. <p>Phase 2 : déploiement des « Blocs » 1 à 5 ;</p> <p>Phase 3 : à l'issue du parcours complet, une évaluation à froid (réalisation de tests) entre 2 à 3 mois de la fin de la formation est proposée aux participants.</p>	<p>La durée totale d'un parcours complet de ce dispositif en présentiel est de 18 jours. Le parcours de formation s'organise en trois phases :</p> <p>Phase 1 : un test d'auto-positionnement - identification des prérequis en amont de la formation</p> <p>Phase 2 : un parcours de formation modulaire qui combine à la fois des temps en présentiel obligatoires et des temps individualisés : cette phase d'apprentissage en présentiel s'articule autour :</p> <ul style="list-style-type: none">• de réalisations professionnelles ou d'un projet transversal à mener en lien avec les thématiques traitées dans l'organisme d'appartenance,• une phase d'échanges portant sur les réalisations professionnelles ou les projets transversaux des stagiaires qui intervient lors de regroupements. <p>Les séquences de formation comprennent :</p> <ul style="list-style-type: none">• un module tronc commun obligatoire ;• des modules interbranches : selon les résultats obtenus lors des tests d'auto-positionnement, la Commission d'étude des dossiers de candidatures peut accorder des dispenses sur un ou plusieurs modules interbranches ;• des modules spécifiques obligatoires de branche. <p>Phase 3 : une phase de bilan-capitalisation des acquis et de présentation devant une Commission pédagogique des travaux menés pendant la formation clôture le cursus.</p>

Dispositif de formation sur 3 mois pour un participant suivant un dispositif "complet"

Architecture du dispositif

(organisé en 3 phases bien différenciées)

ENTREE
DANS LE
DISPOSITIF

Bloc 1

La fonction
« contrôle de
gestion » et les
processus
(2,5 j)

Bloc 2

Le contrôle de
gestion et
management de la
communication
auprès de
l'ensemble des
acteurs
Le pilotage de
projets
(2,5 j)

Bloc 3

La
préparation
budgétaire
(2 j)

Bloc 4

L'analyse
des coûts et
la
comptabilité
analytique
(3 j)

Bloc 5

Les tableaux
de bord
(2 j)

Evaluation
« à froid » *
entre 3 à 6
mois après la
fin de la
formation

ETAPES D'ENTREE DANS LE DISPOSITIF

- 1- dossier de candidature
- 2- outil d'auto-positionnement
- 3- Commission d'Etude des Dossiers de Candidatures

Amplitude 6 mois au maximum

Tronc commun

Le contrôleur de
gestion acteur
incontournable du
pilotage de la
performance et du
dialogue de
gestion

(3 j)

5 Modules thématiques inter branches

- La prévision des effectifs au service de l'optimisation de l'allocation de ressources
- Le suivi et l'analyse de la consommation budgétaire
- La méthode ABC : du concept à l'outil
- L'analyse de la production statistique
- Les choix d'investissements dans la sphère institutionnelle

(8 j pour un parcours complet – possibilité d'obtenir des dispenses de suivi de modules)

Modules spécifiques de branches

Evaluation de la
progression des
acquis sur les
modules inter
branches :
• Passation de tests en
présentiel
• Soutenances des
projets devant une
commission
pédagogique

- Projet professionnel accompagné via regroupements en présentiel (3 jours) et accompagnement à distance pendant les phases d'inter-sessions
- Animation continue du dispositif via un espace collaboratif

Le dispositif CDG-Fondamentaux doit être suivi dans son intégralité.

	<p>Il est possible d'intégrer le dispositif CDG-PRO (ou Perfectionnement) par 2 voies :</p> <ul style="list-style-type: none"> • en accès direct : <ul style="list-style-type: none"> - étude du dossier (validation des prérequis) et réalisation de tests à distance. Une Commission d'études des dossiers valide l'accès direct à CDG-PRO (ou Perfectionnement) ; elle peut aussi accorder des dispenses relatifs aux modules interbranches si les résultats obtenus sont supérieurs à 80 % de réussite aux tests; - un participant de CDG-PRO (ou Perfectionnement) peut également venir renforcer ses acquis en cas de besoin avec des modules de CDG-Fondamentaux. • en accès via CDG-Fondamentaux : <p>A l'issue du parcours complet de CDG-Fondamentaux, une évaluation à froid (réalisation de tests) entre 2 à 3 mois de la fin de la formation est proposée aux participants visant les prérequis à l'entrée en CDG-PRO (ou Perfectionnement). Si le participant obtient au moins 60 % de réussite aux tests, il pourra intégrer directement CDG-PRO (ou Perfectionnement).</p> <p><i>NB : Les tests sont réalisés à distance. Il est conseillé que la passation des tests doit se réaliser dans un environnement calme, sans assistance documentaire et dans la continuité</i></p>
	<p style="text-align: center;">CDG-PRO/REX</p> <p>Participation préalable en amont à CDG-PRO</p>